Juin 2005

Numéro 36

lettre de liaison

Editorial

Nouvelles des sites

La Font du Loup 2

Landes et tourbières des Recours et d'A la vue 3

Avenant au Contrat Natura 2000 Haute-Vézère 3

Vie de l'association

Quelle est votre nature ? 4

Une nouvelle espèce 4

Brèves 5

Bulletin d'adhésion 7

Des suivis écologiques pour évaluer la gestion des sites 9

Bilan Foncier 10

Agenda 12

Réserve naturelle

La Gazette n°20 : feuillet joint

éditorial

Maurice ROBERT
Président du Conservatoire

Le terme « conservatoire » est quelquefois équivoque aux yeux – et aux oreilles – du public, pour lequel la nature est en danger d'être mise sous cloche, comme on la collectionne dans un herbier ou une vitrine à papillons ! Il est vrai que les dictionnaires usuels laissent peu de place à ce terme, placé généralement dans la famille « conserve », « conservation », « conservatisme » et « ...conserverie » ! Un conservatoire serait alors, et dans le meilleur des cas, un lieu muséographique de « momification » des milieux et des espèces animales et végétales !

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, et le CREN Limousin en particulier, ont évidemment aussi la mission de conserver les espaces et les espèces remarquables dont ils ont préalablement, avec le concours de divers spécialistes, réalisé l'inventaire. Mais aussi de les entretenir, voire de les restaurer et de les valoriser.

C'est là un travail primordial et fondamental : en milieu rural -c'est une priorité sur l'urbain - l'irruption de moyens techniques très puissants et pas toujours bien maitrisés, l'ouverture des marchés et les obligations de rentabilité ont entraîné une concentration des moyens de production et « la fin des paysans ». La déprise agricole et la mondialisation excluent de plus en plus ces « gardiens de la nature ».

Les landes sèches et les tourbières ont été abandonnées, envahies par une végétation ligneuse spontanée, modifiant les conditions physiques et biochimiques qu'il importe de retrouver et de remettre en état. Cette valorisation se fait avec le concours des acteurs de la vie économique : éleveurs, artisans, chasseurs, pêcheurs, et avec celui de toute la population, par exemple sous des formes touristiques adaptées aux nécessités de la sauvegarde. Elle a constamment un souci pédagogique sous le contrôle et avec le concours des scientifiques et autres spécialistes.

Pour chaque nouveau site que nous acquérons ou qui nous est cédé à bail, nous recherchons les concours locaux de partenaires susceptibles d'exploiter (les travaux de restauration étant effectués par nos soins) les espaces protégés. Le cahier des charges n'impose pas d'autres contraintes que celles d'une gestion « en bon père de famille » et le CREN ne commet aucun rapt de patrimoine ! Lequel se trouve même valorisé, au plus grand bénéfice des propriétaires.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin remplit ainsi non seulement une fonction de Service Public, mais encore, il contribue à sauver des témoins remarquables du paysage, à transmettre à nos descendants des milieux de vie indispensables, et à préparer intellectuellement et concrètement des défenseurs de la nature et de la biodiversité, sans laquelle l'homme serait irrémédiablement condamné à terme.

Les nouvelles des sites

La Font du Loup
Champagnac-la-rivière - 87

Etourneau sansonnet

Le site des « Prairies de la Font du Loup » fait partie de ces premiers sites sur lesquels le Conservatoire s'est investi. Il est donc riche d'un certain passé qu'il convient de rappeler succinctement.

Le site est un petit fond de vallon encaissé, traversé par le Ruisseau de Brie mais surtout bordé de forêts de feuillus. Il abrite un bonne diversité de milieux ouverts : lande tourbeuse, mégaphorbiaie, prairie humide, mare, ruisseau et peuplements de feuillus....

Autrefois régulièrement pâturé, le

Le ruisseau de Brie présente un certain potentiel piscicole

site est abandonné et subit un enfrichement progressif depuis les lisières forestières toutes proches. Progressivement les milieux ouverts tendent à disparaître par boisement.

Les premières conventions de gestion ont été signées entre le Conservatoire et les propriétaires des parcelles entre 1995 et 1996. Dans la foulée, des actions de restauration ont été effectuées : bûcheronnage, débroussaillage, défrichement des saules, pose d'une clôture fixe.....Soulignons qu'une grande partie des travaux fut réalisée bénévolement.

Ces travaux de restauration effectués, le pâturage se déroula de manière plus aléatoire.

En 1996 un troupeau d'une cinquantaine de vaches fut introduit sur le site en période estivale, et cela pendant un mois. En raison de

Le chantier sous la neige de mars 2005

contraintes diverses, l'agriculteur abandonna l'idée d'y remettre des bêtes.

L'année 2000 marqua l'arrivée de chevaux sur le site. Un jeune exploitant désireux de participer à la gestion du site amena quelques chevaux dans le parc clôturé. Cette initiative ne fut pas suivie.

En 2004, une exploitante en bovins reprend la gestion du site par pâturage avec des vaches Limousines. Intéressée, elle souhaite poursuivre ce pâturage. Abandonné depuis plusieurs années, le site s'est à nouveau très enfriché....les noisetiers et saules ont repris de la vigueur. Les milieux ouverts ressemblent de plus en plus à des fourrés.

Visite du chantier avec k'entrepreneur d'insertion Féline

C'est donc sur ce constat qu'une prestation a été confiée à la FELIM pour restaurer le site.

Les parcs de pâturage ont fait l'objet d'un sévère bûcheronnage sur les saules, bouleaux et noisetiers, accompagné d'un girobroyage sur les ronciers afin de rouvrir le milieu. Une partie des saules a été traitée en têtards pour favoriser la biodiversité (création à terme d'arbres creux) et maîtriser le problème des rejets de souches.

Le Pinson des arbres

Par ailleurs, les mares, des anciennes pêcheries, ont été restaurées par un curage partiel.

Reste maintenant à terminer ce travail de restauration par une reprise de la clôture et la restauration totale des mares.

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN n°36/06

Landes et tourbières des Recours et d'A la Vue

Saint-Merd-les-Oussines - 19

Des travaux sur les Landes et tourbières des Recours et d'A la Vue

Sphaigne et Canneberges

Le CREN possède depuis 1997 8,3 hectares de terrain dans le site des Recours et d'A la Vue, localisé à Meymac et St Merd-les-Oussines. Aucune opération de gestion n'avait été réalisée jusqu'à présent sur ces parcelles abandonnées depuis une quarantaine d'années. C'est la raison pour laquelle le CREN, après avoir élaboré le plan de gestion en 2003 a mené diverses opérations cet hiver. Un travail de bûcheronnage de Pins sylvestres a été effectué sur un secteur d'environ 3 hectares afin de limiter leur colonisation et en prévision d'une mise en pâturage. Nous avons apporté un effort particulier à travailler les lisières de la lande qui sont en contact avec des plantations résineuses, en maintenant certaines tiges qui créent une transition paysagère entre la lande et le milieu forestier. De même, certains vieux pins caractérisés par des formes originales ont été mis en valeur.

Suite à ces travaux, une clôture fixe sera posée en 2005 afin de permettre le retour du pâturage grâce aux vaches de Monsieur Antoine PAREL, éleveur au village de Celle.

Les landes d'A la Vue ont également fait l'objet de travaux cette année : il s'agissait de réaliser des bandes de gyrobroyage haut en prévision de la mise en pâturage ovin de 2,6 hectares. Ces « pénétrantes » ont en effet l'intérêt d'inciter les brebis à parcourir au maximum les parcs de pâturage, tout en rajeunissant les zones broyées. Des contacts avec les éleveurs ovins locaux et l'UPRA ROM Brebis Limousine ont d'ores et déjà été pris afin d'envisager ce pâturage pour la saison 2005.

Le Lézard vivipare

L'Arnica des montagnes

Signalons que les conditions météo réservées à l'équipe pour ce chantier ont été particulièrement exceptionnelles avec environ 40 centimètres de couverture neigeuse, les routes du secteur transformées en pistes de rallye sur glace et des températures approchant les -15°C ...

Une grande consolation dans ces conditions extrêmes cependant, l'observation d'une loutre au bord du ruisseau des Recours en pleine journée !

Un avenant au Contrat Natura 2000 Haute-Vézère - 19

Le CREN va effectuer un certain nombre d'opérations sur les terrains dont il a la maîtrise foncière dans le cadre d'un avenant à son contrat Natura 2000 sur le site des « Landes et zones humides de la haute-Vézère ».

Au Longeyroux, de la restauration de milieux tourbeux par fauche exportatrice ainsi que du bûcheronnage de Pins sylvestres sur landes sèches seront menés. De nouveaux parcs de pâturage ovin et bovin seront également réalisés avant l'été afin d'appuyer le travail des éleveurs sur ce secteur et d'inscrire dans la durée la reconquête de ces milieux autrefois abandonnés. Un linéaire d'environ 3 kilomètres est prévu. Bien entendu, ce projet intègrera une démarche paysagère grâce aux recommandations du paysagiste de la DIREN, Monsieur Alain Freytet.

L'andainage de la Molinie

La tourbière du Longeyroux

Sur les Landes d'Ars à Pérols-sur-Vézère, un parc bovin fixe a été créé afin d'intégrer les terrains du CREN au parc existant d'un éleveur voisin.

Au Communal de St-Merd-les-Oussines, des coupes et déssouchages de Pins sylvestres sont effectués afin de rouvrir certaines zones de landes tourbeuses fortement colonisées sur un peu moins d'un hectare.

Au sectionnal de Chaumeil à Pérols, du bûcheronnage et du dessouchage permettront de restaurer des landes sèches et zones tourbeuses sur 2,5 hectares.

Au Pont Tord à Pérols, d'autres opérations de bûcheronnage de pins seront réalisées de même que du gyrobroyage de genêts ou encore de la fauche de fougères sur landes sèches.

Une grosse partie de ces interventions sera réalisée par Monsieur Marc POULET, entrepreneur agricole local qui maîtrise parfaitement les travaux sur ce type de milieux.

Lettre de liaison du Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN n°36/06

La vie de l'association

Quelle est votre nature ?

Frédéric Leblanc
Chargé d'études

Quel est votre parcours ?

Ma passion naturaliste remonte à ma petite enfance. Enfant rêveur, j'observais les oiseaux à l'aide d'une vieille paire de jumelles et capturais les grenouilles, criquets, sauterelles et carabes alors que mes parents et grands parents fanaient le foin en Creuse. C'est à 14 ans que je rencontre d'autres passionnés au sein du Groupe Angevin d'Etudes Ornithologiques (devenu depuis LPO Anjou). Par la suite, mes découvertes naturalistes et associatives se sont faites au gré des projets de publications associatives, notamment en Limousin (atlas et inventaire oiseaux, mammifères, libellules, flore, insectes, araignées).

Mais il a bien fallu aller à l'école... et elle ne fut pas que buissonnière : un baccalauréat scientifique tout d'abord, puis 7 ans de réflexion à l'Université de Philosophie de Poitiers et de Caen, pour obtenir un DEA d'épistémologie. Puis ce fut « l'appel de la forêt »... Un DER de biologie à l'Université de Limoges, sur la bioacoustique des chiroptères de Guyane, sera le souvenir de ce passage initiatique en forêt tropicale.

Après l'école, le service national, en tant qu'« homme à tout-faire » au sein de la LPO Anjou, puis une expérience ô combien formatrice comme Médiateur faune sauvage à Limousin Nature Environnement.

Toujours proche du milieu associatif en tant que bénévole militant, je participe plus que jamais à l'activité de différentes associations naturalistes régionales ou nationales.

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

Employé depuis 3 ans au sein du CREN Limousin, et implanté en sud Corrèze, j'ai travaillé principalement sur :

- L'inventaire du patrimoine naturel remarquable du bassin de la Cère aval ;
- Le diagnostic patrimonial des rives des cours d'eau de la Communauté de Communes du Pays de Tulle ;
- Le Schéma départemental des espaces naturels remarquables de la Corrèze.

J'intègre à présent l'équipe « suivis et plans de gestion » en charge des sites suivants : le Moulin du Cher, les Tours de Merle, Lamativie (Gorges de la Cère), le Jardin de Bardot, mais aussi des sites Natura 2000 comme : le viaduc de Vignols, la côte pelée de Chasteaux, et prochainement les serpentines du sud corrézien.

Des objectifs, des espoirs ?

Je pense qu'il est nécessaire de développer une vision transversale de l'aménagement du territoire et du milieu naturel, de mettre en œuvre une cohérence entre les différentes politiques s'exerçant sur un même territoire, de tenir compte véritablement des enjeux du patrimoine naturel, et de l'intérêt général qui devraient l'emporter sur les intérêts particuliers et momentanés.

Aussi, après 18 ans au service des associations naturalistes, je suis heureux, en tant que salarié au CREN, de pouvoir concrètement contribuer au sein d'une équipe à la gestion et à la conservation des sites limousins, d'approfondir la connaissance écologique de ces sites mais aussi, en tant que bénévole militant, de collaborer avec les autres associations à l'étude et à la préservation d'autres milieux et espèces en France et en Outre-Mer. A ce titre, j'ai foi dans les actions menées par le Conservatoire comme véritable outil de gestion de l'espace naturel et rural, à la condition toutefois que de réels moyens financiers nous soient donnés.

Une nouvelle espèce

Liocranoeca striata

Il est difficile, pour un naturaliste, d'exprimer le sentiment qu'il éprouve lorsqu'il a sous les yeux une espèce qu'il voit pour la première fois. Il est plus difficile encore de le faire partager. Et s'il s'agit d'un animal qui n'inspire pas d'ordinaire une sympathie instinctive mieux vaut ne pas tenter l'exercice.

C'est pourtant avec un émerveillement certain que je contemplai sous ma binoculaire, voici quelques temps, deux exemplaires mâles d'une petite araignée, récoltés sur les bords de l'étang de Chabannes. C'était déjà dans ce site, acquis récemment comme vous savez par le CREN, qu'avait été découverte en 1998 une araignée nouvelle pour la France : *Pardosa sphagnicola*.

L'espèce récoltée en juin 2004 en retournant quelques pierres le long du chemin qui mène à la tourbière est *Liocranoeca striata* (Kulczynski, 1881), décrite dans la plupart des faunes sous le nom d'*Agraecina striata*. Elle vient d'enrichir d'une unité la base des espèces limousines, laquelle compte donc à ce jour 482 espèces observées. Il s'agit d'une araignée de taille modeste (le mâle mesure environ 3,5 mm de long, pattes non comprises), de couleur brun roux et fréquentant les milieux plutôt marécageux.

Elle appartient à la famille des Liocranidae comme sa grande sœur *Liocranum rupicola*, très commune chez nous, jusque dans nos maisons mais, contrairement à cette dernière, notre petite *Liocranoeca striata* est très rarement observée.

Marcel Cruveillier

Brèves

Haute Vézère Info

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Landes et zones humides de la haute-Vézère, le CREN a réalisé un bulletin « Haute-Vézère Info » à destination des habitants du site Natura 2000. Il sera diffusé aux 1500 foyers du site. Il visera à tenir informés les habitants deux fois par an de ce qui se fait sur le site grâce à Natura 2000. Si vous êtes intéressés par ce bulletin, il est disponible en format numérique (pdf) sur simple appel téléphonique.

Acquisition de nouvelles parcelles à Chabannes

Le 21 mai, Maurice ROBERT a signé l'acte d'acquisition de 2,4 hectares en 3 parcelles à l'Etang de Chabannes à Tarnac (19) pour lesquelles nous avions sollicité votre générosité. Merci encore à tous ceux qui ont permis au Conservatoire d'acquérir ces landes sèches et boisements. Notre propriété sur le site s'élève dorénavant à 36 ha 21 a 87 ca ! Le plan de gestion du site sera élaboré cette année.

Adresse mail

Appel à vos adresses électroniques !

Pour être plus proche de vous et pour vous tenir rapidement au courant des évènements importants entre les lettres de liaison, n'hésitez pas à nous communiquer vos adresses.

Merci de les faire parvenir à :

sfouetillou@conservatoirelimousin.com

Exposition Loire nature

Une exposition comprenant 3 panneaux a été réalisée, pour présenter le programme Loire nature en Limousin, ainsi que les deux zones concernées : les tourbières du Plateau de Millevaches et les rivières de la Basse Marche.

Elle pourra, le cas échéant, être itinérante, au gré des besoins divers. Contactez-nous.

Adhérer au Conservatoire,
c'est participer à la sauvegarde
du patrimoine naturel limousin.

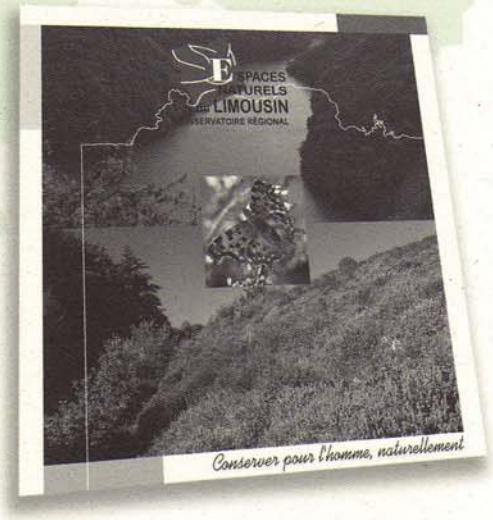

Communes et associations

Vous pouvez soutenir l'action du Conservatoire en Limousin.

En 2004, ce sont 114 communes qui adhèrent au Conservatoire, ou qui lui ont confié en gestion des terrains communaux à forte valeur patrimoniale.
Ce sont 34 associations qui, par leur cotisation, soutiennent l'action du Conservatoire.

Par votre adhésion vous recevrez chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé des actions du Conservatoire.
Vous bénéficierez de services préférentiels.

Montant des adhésions

- ☐ Associations..... 50 euros
- ☐ Communes.....35 à 800 euros
  selon le nombre d'habitants
- ☐ Groupements de communes....245 à 630 euros
  selon le nombre de communes

Tarifs et modalités d'adhésion :
contactez-nous au 05 55 03 29 07

Le CREN-Limousin est une association créée en 1992 dont la mission est d'étudier, préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel de notre région, en étroite concertation avec les acteurs locaux. En Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, le Conservatoire contribue ainsi à la sauvegarde de la biodiversité par la conservation des espaces naturels les plus exceptionnels (tourbières, landes, marais, pelouses calcaires et serpentinicoles, forêts etc.).

Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations naturalistes ou environnementales, de chasseurs, de pêcheurs, d'agriculteurs, de forestiers, des collectivités, des membres adhérents individuels et issus du conseil scientifique.

Le conseil scientifique est composé de membres bénévoles choisis pour leurs compétences dans les domaines des sciences de la nature (faune, flore, géologie, gestion des milieux etc.). Il est chargé d'examiner, de valider et de suivre les actions entreprises.

Une équipe de 21 salariés est chargée de coordonner les projets et d'exécuter les travaux d'expertise et de mise en valeur de sites majeurs en Limousin.

Membres individuels

OUI « Je soutiens l'action du Conservatoire en limousin »

☐ Je souhaite adhérer au Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN pour l'année 2005, et je recevrai chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.

☐ renouvellement ☐ nouvel adhérent

Nom .....

Prénom(s) .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

Mail .....

☐ 17 euros individuel ☐ 25 euros couple ☐ 50 euros ou plus membre bienfaiteur ☐ 8,50 euros étudiant, sans emploi

Fait à ..... le .....

Signature

ENQUETE FACULTATIVE

☐ Sous réserve d'être disponible, je me porte **volontaire** pour aider au montage ou à la tenue de stands, animer ou encadrer des sorties, organiser des soirées, déplacer les expositions, jeter un oeil sur un site etc. (Si vous cochez, le Conservatoire vous contactera personnellement pour plus d'information)

☐ J'autorise le CREN à me contacter comme **personne ressource,** dans le cadre d'activités qui se tiendraient dans la zone géographique de mon domicile. Type de services que je pourrais offrir (ex : inventaires, stationnement véhicule, abri pour casse-croûte, stockage de matériels etc.):

.....

.....

☐ J'autorise le CREN à communiquer **mes coordonnées** à d'autres associations de protection de la nature.

☐ Je peux apporter un **soutien** au CREN dans certains domaines (ex : emballages de colis postaux, saisies informatiques, juridique, rédaction d'articles, photographies etc.).

Précisez :.....

.....

Le Limousin en exemple pour la création de Conservatoire en Bretagne et Pays de la Loire

Les 30 et 31 mars, le CREN Limousin a accueilli en présence de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, des représentants des Conseils Régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire. Ceux-ci (une visite du Poitou-Charentes avait précédé celle du Limousin) envisagent de créer un CREN et ont souhaité découvrir la nature des partenariats engagés entre les CREN et les différentes collectivités territoriales. Le Conseil Régional du Limousin et le Conseil Général de la Creuse ont participé à ces réunions d'information.

Peyrelevade : une des communes pilotes pour la collaboration CREN / PRN

Le 22 mars dernier, une soirée d'information co-animée par le Parc Naturel Régional de Millevaches, le Centre Nature la Loutre et le Conservatoire, s'est tenue à la mairie de Peyrelevade. A l'ordre du jour figuraient la présentation du projet de sentier d'interprétation de la tourbière de Négarioux-Malsagne prévu par le Parc (qui a choisi le Centre Nature la Loutre pour la réalisation) et les actions menées par le Conservatoire dans le cadre du programme Loire nature sur la commune de Peyrelevade. Une cinquantaine de personnes étaient présentes dont M. Pierre COUTAUD, maire de Peyrelevade, à l'initiative de cette soirée, M. Christian AUDOIN, président du PNR et M. Maurice ROBERT, président du Conservatoire.

Nos partenaires privés

pour l'édition de notre lettre 2005

SERI-GRAVURE DU CENTRE
Z.A.E le Verdoyer
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 49 80

GESTIMMO
Hervé NEBOUT
68, avenue de la Libération
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 32 7215

SHOP.PHOTO Vidéo
DES IMAGES A VIVRE

Des suivis écologiques pour évaluer la gestion des sites

La quasi-totalité des sites maîtrisés par le Conservatoire bénéficie d'un plan de gestion, véritable bible du gestionnaire d'espaces naturels. Ce document fait le bilan des connaissances du site (historique, réglementaire, scientifique...) et propose des opérations de gestion une fois les objectifs définis. Elles correspondent dans un premier temps à des travaux (bûcheronnage, fauche, pâturage...) nécessaires au maintien du patrimoine naturel puis, dans un second temps, à des actions permettant de suivre leur impact.

Ainsi, chaque année, le personnel et les bénévoles du Conservatoire (notamment des conseillers scientifiques), les associations naturalistes (GMHL, SEPOL, SEL, SLO...) effectuent des visites sur les sites permettant d'apprécier les incidences des travaux (à court et à long terme) et de juger leur pertinence. Le résultat des suivis se révèle aussi particulièrement utile à l'élaboration de références en matière de méthodes de gestion.

Une trentaine de sites bénéficie d'une fiche synthétique annuelle particulièrement utile lors des renouvellements des plans de gestion quinquennaux.

La faune et la flore sont les outils privilégiés.

Les méthodes scientifiques utiles aux suivis écologiques d'un site sont nombreuses et passent par la mise au point d'un protocole. Son application permet d'apprécier l'évolution dans le temps d'une population d'une espèce (les grands Rhinolophes du Moulin du Cher par exemple) ou de l'état de conservation d'un habitat (les tourbières, les landes, les mégaphorbiaies...). La diversité du vivant est telle qu'il est impossible de tout connaître et encore moins de tout suivre. Pour la faune, les groupes les plus étudiés sont les mammifères (principalement les chauves-souris), les oiseaux et les insectes (principalement les libellules et les papillons). Les plantes à fleurs ont l'avantage d'être bien connues, de caractériser les habitats et de répondre rapidement aux changements de conditions écologiques provoquées par les opérations de gestion. Aussi sont-elles les plus utilisées pour suivre l'évolution des sites.

cordulie arctique

Un exemple de suivi de la colonisation végétale d'une gouille (trou d'eau)

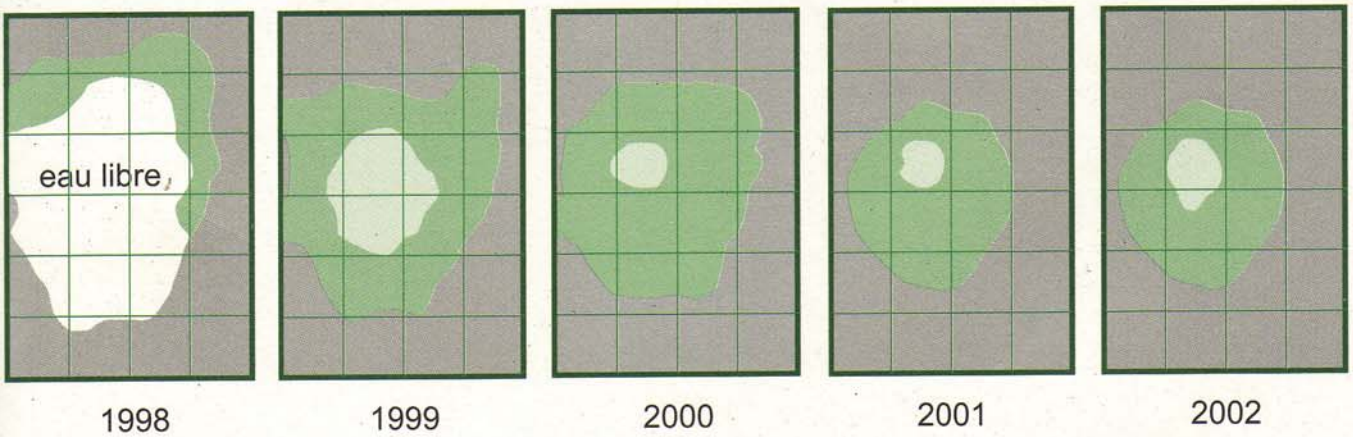

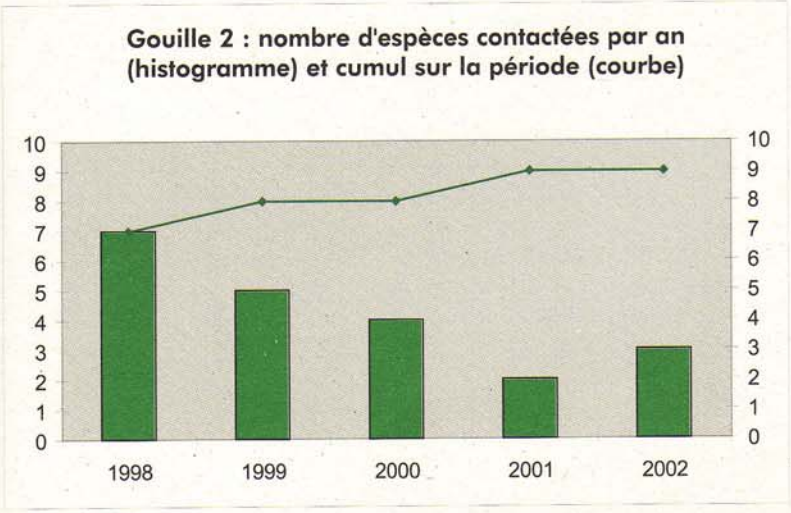

Le faible nombre d'espèces notées en 2002 correspond aux libellules typiques des tourbières

Les suivis ont mis en relief le lien entre l'évolution des formations végétales de la gouille et celle du cortège de libellules.

Bilan foncier du CREN

	NOM - COMMUNE - DEPARTEMENT	Surface maîtrisée	Caractéristiques	Acquisition	Convention	Location
1	Gîte à chiroptères du Moulin du Cher (Sarran, 19)	3,08 ha	Gîtes à Chauves-souris, verger	O		
2	Landes de Marcy (St-Merd-les-Oussines, 19)	37,70 ha	Lande Sèche et tourbeuse		O	
3	Landes de la Butte de Frochet (Bussière-Boffy, 87)	25,27 ha	Lande sèche, bois	O	O	
4	RN de la Tourbière des Dauges (St-Léger-la-Montagne, 87)	200,71 ha	Tourbière Landes et bois.	O	O	
5	Landes sdu Cluzeau et de la Flotte (Meuzac, Château-Chervix, 87)	104,64 ha	Pelouses et Landes serpentinicoles		O	
6	Cote Pelée de Chasteaux (Chasteaux, 19)	1,49 ha	Pelouse calcicole		O	
7	Coteau calcaire de Rochas-Couchaud (St-Robert, 19)	10,46 ha	Pelouse calcicole		O	
8	Bois de pente du Saut de la Virolle (Lestard, 19)	5,84 ha	Bois de pente cours d'eau	O		
9	Landes serpentinicoles de Saint-Laurent (La-Roche-l'Abeille, 87)	57,04 ha	Pelouse et lande serpentinicole		O	O
10	Tourbière de Friaulouse (St-Goussaud, 23)	3,99 ha	Lande sèche et tourbeuse	O		
11	Bois de pente de l'Echamel (Laval-sur-Luzège, 19)	7,38 ha	Falaise et bois de pente	O		
12	Tourbière du Petit Moulin (Veyrac, 87)	2,72 ha	Tourbière	O		
13	Mégaphorbiaie et hêtraie de Lissac (St-Merd-les-Oussines, 19)	4,92 ha	Mégaphorbiaie, hêtraie	O		
14	Tourbière et landes des Recours (St-Merd-les-Oussines, 19)	6,72 ha	Tourbière et lande	O		
15	Landes sèches de A la Vue (St-Merd-les-Oussines, 19)	2,48 ha	Lande sèche	O		
16	Prairies du Moulin de Goursolles (Lacelle, Viam, 19)	9,35 ha	Prairie humide		O	
17	Tourbière du Longeyroux (Meymac, 19)	120,51 ha	Tourbière et landes sèches	O		
19	Tourbière de la Ferrière (Davignac, 19)	41,06 ha	Tourbière		O	O
21	Prairies humides du Genévrier (Lussat, 23)	2,02 ha	Prairie humide		O	
22	Etang Neuf (Marais du Brezou) (Lagraulière, 19)	5,25 ha	Etang, roselière et bois humide		O	
23	Falaise des Rouchilloux (Darnets, 19)	4,00 ha	Falaise et bois de pente		O	
25	Jardin de Bardot (Marcillac la Croisille, 19)	0,12 ha	jardin en terrasse			O
26	Bois de pente du Ravin (Soursac, 19)	9,15 ha	Bois de pente	O		
27	Bois de pente du Moulin de Blédou (Serandon, 19)	8,03 ha	Bois de pente et rochers	O		
28	Bois de pente des Impuestous (Hautefage, 19)	10,99 ha	Bois de pente	O		
29	Prairie de Chez Roger (St-Priest-sous-Aixe, 87)	2,77 ha	Prairie humide, mare		O	
30	Prairies humides de la Font du Loup (Champagnac-la-Rivière, 87)	7,08 ha	Prairie et lande humide		O	
31	Lande de la Roubardie (Meuzac, 87)	1,62 ha	Lande tourbeuse	O		
32	Prairies du ruisseau de Vignols (Vignols, 19)	3,33 ha	Prairie humide	O		
33	Etang de Vallégeas (Sauviat sur Viges, 19)	3,91 ha	Etang et bas marais		O	
34	Coteau du Puy Laborie - Peuch Redon (Noailles, 19)	0,70 ha	Coteau calcaire et marais		O	
35	Tourbière et landes d'Ars et du Pont Tord (Pérols-sur-Vézère, 19)	43,33 ha	Tourbière et lande	O		O
36	Lande des Tuileries (St-Bazile, 87)	1,23 ha	Lande tourbeuse	O		
37	Bois du Baracou (Neuvic, 19)	1,63 ha	Bois de pente	O		
38	Tourbière de Négarioux-Malsagne (Peyrelevade, 19)	7,58 ha	Tourbière	O		
39	Tourbière et landes du Pont de la Pierre (St-Merd-les-Oussines, 19)	13,14 ha	Tourbière et lande	O		O
40	Bois de pente de la Vieille Eglise (St-Pantaléon-de-Lapleau, 19)	33,78 ha	Bois de pente	O		
41	Landes de Bramefan (Roussac, 87)	9,18 ha	Lande sèche et tourbeuse, bois	O		
42	Gîte à chiroptères des Tours de Merle (St-Geniez-ô-Merle, 19)	5,00 ha	Gîte à Chauves-Souris		O	
43	Tourbière et Landes sèches de Giat (Peyrelevade, 19)	15,33 ha	Tourbière et lande	O		
44	Marais du Chézeau (Leyrat, 23)	6,93 ha	Marais		O	
45	Landes serpentinicoles des Pierres du Mas (La Porcherie, 87)	22,79 ha	Lande serpentinicole			O
46	Lande tourbeuse du Communal (St-Merd-les-Oussines, 19)	4,21 ha	Tourbière			O
47	Tourbière et landes du sectionnal de Chaumeil (Pérols-sur-Vézère, 19)	6,87 ha	Lande sèche et tourbière			O
48	Tourbière de Chante-Ribière (Bersac-sur-Rivalier, 87)	5,98 ha	Tourbière			O
49	Tourbière et étang du Bourdeau (St-Pardoux-Morterolles, 23)	15,20 ha	Etang et tourbière	O		
50	Prairies du Theillaud (Marval, 87)	4,62 ha	Prairie tourbeuse		O	
51	Tourbière de la Naucodie (Bonnefond, 19)	11,74 ha	Tourbière	O		
52	Tourbière de Pioffret (Blond, 87)	4,28 ha	Tourbière		O	
53	Mare des Trois Fétus (Lussat, 23)	0,19 ha	Mare		O	
54	Tourbière de Rebière-Nègre et lande du Gué (Peyrelevade, 19)	28,35 ha	Tourbière et lande sèche			O
55	Tourbière de la Gane des Nouhauts (St-Martin-Château, 23)	26,12 ha	Tourbière		O	
56	Gîtes à chiroptères des viaducs de Vignols (Vignols, 19)	0,00 ha	Gîtes à Chauves-Souris		O	
57	Landes & prairies humides de la Butte à Gaudy (Droux, 87)	8,36 ha	Lande et prairie humide		O	
58	Tourbière de la Route Elevée (Beaumont-du-Lac, 87)	6,35 ha	Etang et Tourbière		O	
59	Ripisylve de Saulière (Chamboret, 87)	7,33 ha	Mégaphorbiaie		O	
60	Etang et tourbière de Chabannes (Tarnac, 19)	35,40 ha	Etang et tourbière	O		
61	Gîtes à chiroptères de la Mativie (Camps, 19)	1,56 ha	Gîtes à chauves souris	O		
62	Landes et tourbière du ruisseau de Berbeyrolle (Peyrelevade, 19)	0,99 ha	Tourbière et lande	O		
63	Tourbière de la Longerade (Pradines, 19)	3,80 ha	Tourbière			O
64	Brandes de Courie (Cromac, 87)	23,40 ha	Lande à bruyère à balai			O
65	Etang de Vitrat et bois de Bessac (Saint-Maurice-la-Souterraine, 23)	39,70 ha	Etang, marais, bois			O

Petite Creuse
Creuse
Brame
Semme
Basse - Marche
Haute - Marche
Guéret
Massif de Guéret
Gartempe
Voueize
Bassin de Gouzon
Combrailles
Tardes
Cher
Bellac
Issoire
Vincou
Couze
Saint-Pardoux
Monts de Blond
Monts de Saint-Goussaud
Monts d'Ambazac
Taurion
Aubusson
Glane
Vienne
Aurence
Limoges
Rochechouart
Maulde
Vassivière
Montagne Limousine
Plateau de la Courtine
Haut - Limousin
Gorre
Tardoire
Grande Briance
Petite Briance
Monts de Châlus
Monts du Limousin
Plateau de Millevaches
Ussel
Luzège
Triouzoune
Monédières
Bort-les-Orgues
Bas - Limousin
Plateaux Corréziens
Montane
Tulle
Corrèze
Dordogne
Bassin de Brive
Vézère
Brive
Doustre
Xaintrie
Causse
Martel
Mard
Bassin de Meyssac

Agenda

le 11 juin 2005 : deux sorties vous sont proposées dans le cadre du programme Loire nature.

Thiat (87) : profitez des plaisirs d'une promenade printanière. Venez vous ressourcer sur le site du saut de la Brame avec le chant de l'eau et des oiseaux, les odeurs de la terre et des fleurs, le goût des plaisirs du terroir, la douceur des longues soirées de printemps.
Venez profiter de ces plaisirs lors de la promenade de 4km et du pique-nique.
Prevoir pique nique, chaussures de marche, lampe de poche. Retour prévu vers 22h.
RDV 18h au parking du Breuil à Thiat. Gratuit

Royère de Vassivière : Venez écouter l'Engoulevent d'Europe. Lors d'une promenade crépusculaire (5km) sur le site des landes et tourbière de la Mazure vous pourrez découvrir un oiseau qui se nourrit au crépuscule ou durant la nuit : l'Engoulevent d'Europe.
Prévoir pique-nique, chaussures adaptées et lampe de poche. Retour prévu vers 22h.
RDV 18h parking de l'église de Royère de Vassivière. GRATUIT

La SEPOL (Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin) propose régulièrement des sorties. Nous en avons repéré quelques-unes sur des communes partenaires du Conservatoire :

25 juin 2005 : Opération baguage. STOC landes du Cluzeau et de la Flotte.

P. Boulesteix 05 55 08 02 68

Programmes d'activités de l'Association charles Legendre des Botanistes du Limousin
Pour tout renseignement complémentaire
Karim Guerbaa 05 55 63 74 35

5 juin 2005 : Visite tourbière de Chante-Ribière.

19 juin 2005 : Sortie Tourbière des Dauges.
RV 10h et 14h à la maison de la Réserve à Sauvagnac

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

6 ruelle du theil
87510 SAINT-GENCE
Tél : 05 55 03 29 07
Fax : 05 55 03 29 30
mail : cren.limousin@wanadoo.fr
site : www.conservatoirelimousin.com

Association Loi 1901
Président : Maurice ROBERT
Président du CS : Michel BARATAUD
Secrétaire : Emmanuelle DOURDET
Trésorière : Annie-Claude RAYNAUD
Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :
M. BARATAUD, M. CRUVEILLIER
C. DOUCELIN, D. GRAFEUILLE
M. ROBERT, M. et N. VINCENT

Rédaction des articles :
J. BOEUFGRAS, M. CRUVEILLIER
P. DELLA VALLE, S. FOUETILLOU,
E. HENNEQUIN, F. LEBLANC,
M. ROBERT, P. SELIQUER, A. SIX

Crédit photo :
CREN Limousin, Aurélien AUDEVARD

Directeur de la publication :
P. SELIQUER

Conception graphique et réalisation :
S. FOUETILLOU

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1200 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Les Dimanches Nature

de LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT
au Centre Nature La Loutre / 87 VERNEUIL SUR VIENNE - Tél : 05 55 48 07 88

12 juin 2005 : Les insectes
de 15h à 17h

26 juin 2005 : Le milieu aquatique
de 15h à 17h

27 aout 2005 : La nuit de la chauve souris
de 20h30 à 23h

10 septembre 2005 : Le monde de la nuit
de 20h30 à 23h

25 septembre 2005 : Les différents milieux du Limousin
de 15h à 17h

Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
LIMOUSIN

REGION LIMOUSIN

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin est membre du réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels